



FRANCE TECHNIQUES ÉNERGIES

EXPERT EN RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE
& ÉNERGIES RENOUVELABLES

www.france-techniques-energies.com

A PROPOS

Une expertise globale pour vous accompagner dans votre transition énergétique

Opérateur global, France Techniques Énergies, accompagne les professionnels dans leur transition énergétique. Notre réseau de partenaires nous permet aussi de profiter de synergies et compétences complémentaires pour vous proposer une offre globale et adaptée.

France Techniques Énergies est spécialisé dans l'amélioration du parc immobilier Français et veille tous les jours à la réalisation de solutions vertes pour que chacun puisse devenir l'acteur de demain.

Nous recherchons tous les jours à améliorer notre savoir-faire pour des installations plus performantes et durables en mettant l'accent sur l'efficacité énergétique et les technologies innovantes. Nous nous efforçons de minimiser notre

impact environnemental à chaque étape de nos opérations, notre engagement envers notre démarche de réduction de l'impact carbone ne se limite pas à nos propres opérations. Nous travaillons en étroite collaboration avec nos clients pour les aider à atteindre leurs propres objectifs de décarbonisation.

Nous accompagnons nos clients dans leur transition vers des systèmes énergétiques plus propres et plus durables.

De l'isolation de bâtiments à l'installation de panneaux photovoltaïques, panneaux solaires thermiques ou pompes à chaleur, nous identifions leurs besoins spécifiques en développant des solutions sur mesure.

NOS CLIENTS & NOS PRESTATIONS

Notre mission est d'accompagner l'ensemble des acteurs et citoyens du territoire dans la réussite de leur transition énergétique en apportant des solutions durables, concrètes et adaptées à leurs besoins.

Nous sommes convaincus que l'amélioration du parc immobilier français et la réduction de leur impact environnemental permettra d'atteindre des objectifs de performance optimale de leur empreinte carbone.

- Conseils régionaux et départementaux, communes, collectivités locales, communautés urbaines,
- Bailleurs sociaux, syndicats de copropriétés,
- Professionnels de l'hôtellerie ou du loisir,
- Associations, agriculteurs, domaines viticoles,
- Centres hospitaliers, Ehpad,
- Entreprises privées et industrielles, centres d'incarcérations,
- Particuliers.



NOS SOLUTIONS POUR L'ISOLATION

LE CALORIFUGEAGE

Le calorifugeage thermique désigne l'isolation des tuyaux d'eau chaude de chauffage et sanitaire. Lorsque ces installations sont placées dans des pièces non chauffées, comme un sous-sol, un vide sanitaire ou une cave, la déperdition de chaleur est élevée.

C'est pour éviter ces déperditions énergétiques qu'il est primordial d'isoler, non seulement les installations, mais aussi les canalisations. Une tuyauterie mal isolée consomme donc beaucoup plus en énergie et se répercute forcément sur les factures de chauffage.

- Réduire votre facture d'énergie.
- Limiter les déperditions d'énergie grâce au maintien en température et limiter les gaz à effet de serre.
- Avoir une installation aux normes actuelles, limiter le risque incendie et diminuer la température d'un local.



CALORIFUGER RÉDUIT JUSQU'À 15 % VOTRE FACTURE D'ÉNERGIE

Un tuyau mal isolé engendre de fortes déperditions de chaleur. L'eau chaude peut en effet baisser jusqu'à 10 °C en cas de manque ou mauvaise isolation des installations.



Calorifuger en prévention de la légionellose

Pour limiter le développement des légionelles, limiter les dépôts de calcaire et réaliser des économies d'énergie, il est recommandé de maintenir le ballon de stockage de l'eau chaude sanitaire à 50°C.

Selon l'ADEME, le porter quotidiennement entre 55°C et 60°C permet d'éliminer les légionelles. Si l'isolation des canalisations est optimisée par un système de calorifugeage cela permettra de maintenir une température constante sur tout le réseau.

L'ISOLATION DES POINTS SINGULIERS

Isoler les points singuliers optimise et complète le travail de calorifugeage et permet ainsi de supprimer les ponts thermiques et de diminuer les déperditions de chaleur dans vos locaux techniques.

Les points singuliers sont toutes les connexions inhérentes au réseau d'eau chaude sanitaire et

désignent les vannes, les robinets, les compteurs et réducteurs présents en général dans la chaufferie et dans les sous-stations.

L'isolation des points singuliers est réalisée par la pose de « matelas isolants » amovibles constitués de laine minérale revêtus d'un tissu technique.



- **Résistance thermique jusqu'à 300°C**
- **Fermeture velcro principale et cordons de fermetures réglables des deux côtés du matelas**
- **Protection contre le gel**
- **Un produit et une installation aux normes actuelles afin de limiter le risque incendie et diminuer la température d'un local**



L'ISOLATION DES COMBLES

L'air chaud étant plus léger que l'air froid, la chaleur a tendance à monter vers le haut. C'est pourquoi, les combles sont le premier poste de déperditions du logement.

Un bâtiment bien isolé est un bâtiment qui augmente ses performances et améliore son DPE. Et un bon DPE permet de vendre son bien plus cher et de faire des économies importantes.



//
**Selon l'ADEME,
l'isolation thermique
permet de réduire
les déperditions
jusqu'à 30 %.**

Et la pose ?

La pose d'isolant dans vos combles est très simple et s'adapte à toutes les toitures. Selon vos combles, vous opterez pour la forme d'isolant la plus appropriée :

- en panneaux ou en rouleaux pour des combles aménageables
- en vrac à déposer sur le plancher pour des combles perdus



L'ISOLATION DU SOUS SOL

L'isolation du plancher bas de votre bâtiment se fait en sous-face de la dalle, c'est-à-dire sur le plafond du vide sanitaire.

Pour ce faire, le professionnel entre dans le vide sanitaire et pose des plaques rigides ou des rouleaux d'isolant. Les matériaux fixés au plafond vont diminuer le volume du vide sanitaire, il faut donc être en mesure de perdre une dizaine de centimètres d'espace.

Fixés par collage ou chevillage (voire les deux), les panneaux rigides d'isolant doivent être accompagnés d'un pare-vapeur. Celui-ci va empêcher la condensation au niveau du plancher de votre bâtiment.

▼ **Economique**

Vous réduirez ainsi vos factures d'énergies en évitant les déperditions de chaleur à partir du sol. En empêchant la chaleur de s'échapper de votre logement, vous n'avez plus besoin d'augmenter sans cesse le degré du thermostat.

▼ **Plus de confort**

Été comme hiver, profitez d'une bonne isolation et évitez les écarts de température. Vous pourrez enfin profiter d'une maison confortable et agréable, qui se prête à vivre en toute saison.

▼ **Valorisation du bien immobilier**

Grâce à ces travaux de rénovation énergétique, votre bien prendra de la valeur sur le marché immobilier. En effet, le prix de vente des biens isolés augmente de 5 % à 10 % !



L'INNOVATION COOL ROOF

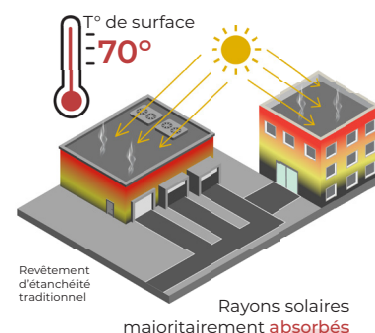
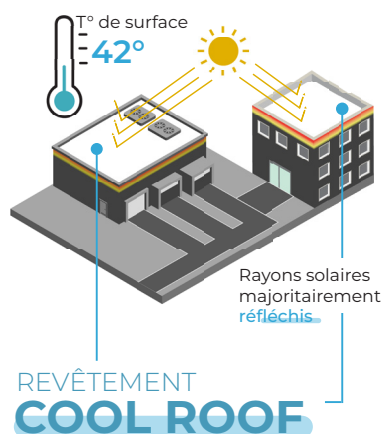
La solution pour réduire la température de vos bâtiments en maximisant la réflexion des rayons du soleil.

Chaque été, avec l'augmentation des températures globales, de nombreux bâtiments industriels, tertiaire ou d'habitation sont en surchauffe.

La technique du «cool roof» (ou toit frais) consiste à appliquer un revêtement spécifique sur le toit d'un bâtiment pour réduire l'absorption de chaleur solaire.

Le principe de base est de rendre la surface du toit plus réfléchissante, ce qui permet de renvoyer une grande partie de la lumière du soleil et de la chaleur au lieu de les absorber.

Comme la toiture reste plus froide, la chaleur transmise au bâtiment est plus faible et aide à maintenir à l'intérieur des températures plus basses et plus constantes surtout en cas de pic de chaleur en été.



**JUSQU'À 6° EN MOINS À L'INTÉRIEUR
ET UNE BAISSÉ
DE VOS CONSOMMATIONS
EN CLIMATISATION !**

DÉSEMBOUAGE D'UN SYSTÈME DE CHAUFFAGE COLLECTIF

Le désembouage consiste à éliminer les boues et dépôts accumulés dans les circuits hydrauliques d'un système de chauffage. Ces boues sont principalement constituées de : Résidus de corrosion (métaux oxydés des tuyauteries et des radiateurs).



Pourquoi désembouer un chauffage collectif ?

- Améliorer le rendement : Les boues réduisent la circulation de l'eau chaude, diminuant ainsi le transfert de chaleur.
- Réduire la consommation énergétique : Un système encombré consomme plus d'énergie pour fournir le même niveau de chauffage.
- Prolonger la durée de vie des équipements : La corrosion et l'usure prématurée des composants (chaudière, pompes, radiateurs) sont accélérées par la présence de boues.
- Réduire les pannes : Les circuits obstrués ou encrassés augmentent les risques de dysfonctionnements.

DÉSTRATIFICATEUR OU BRASSEUR D'AIR



L'air chaud étant plus léger que l'air froid, il se concentre naturellement en haut du bâtiment, ce qui engendre des pertes de chaleur et une non-valorisation de cette énergie. Les destratificateurs ont pour but de rediriger automatiquement l'air chaud vers le sol et les utilisateurs grâce à son thermostat réglable intégré.

Cette redistribution de l'air chaud optimise la sensation de confort grâce à un chauffage homogène et permet une réduction de la facture énergétique allant jusqu'à 30% d'économies d'énergie.

- Allumage automatique des destratificateurs lorsque la température détectée sous le plafond atteint une température définie préalablement
- Confort optimal pour les utilisateurs : chauffage homogène
- Facilité d'installation : suspension par chaînes ou câbles en acier

L'ÉNERGIE AÉROTHERMIQUE



POMPES À CHALEUR AIR / AIR & AIR / EAU

Une pompe à chaleur (PAC) est un système de chauffage écologique qui permet de chauffer un bâtiment, BtoC, BtoB et dans certains cas, l'eau sanitaire de ce même bâtiment.

Son principe est simple : la pompe à chaleur extrait de l'énergie à l'extérieur de l'habitation puis l'injecte à l'intérieur via un radiateur, un plancher chauffant ou un ventilo-convecteur (en fonction du type d'installation choisi).



■ PAC AIR-AIR

Permet uniquement de chauffer l'habitation.

■ PAC AIR-EAU

Permet de chauffer l'habitation et de produire de l'eau chaude.

Les pompes à chaleur doivent faire l'objet d'un entretien régulier.

Tous les 2 ans pour les PAC dont la puissance se situe entre 4kW et 70 kW.

Tous les ans obligatoirement pour les PAC dont la puissance est supérieure à 70 kW.

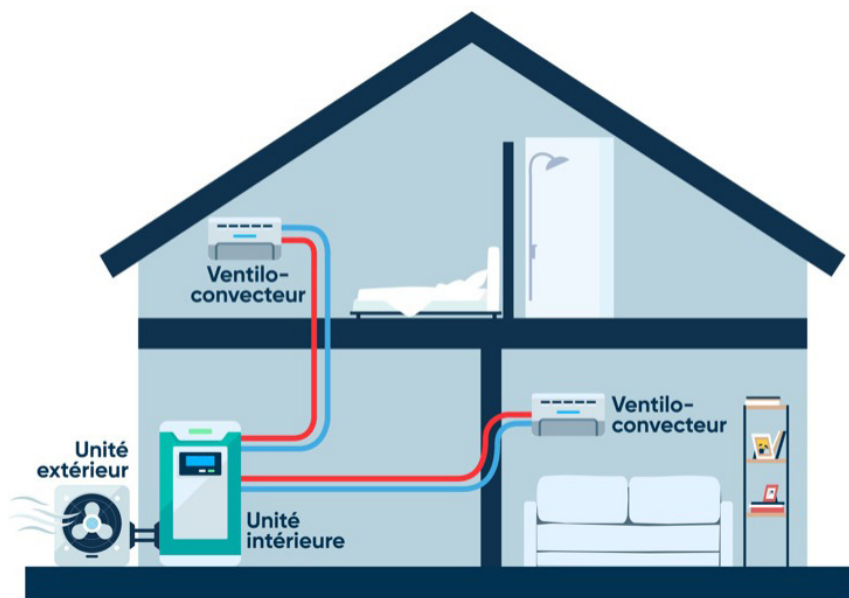
Confort
thermique
toute l'année

70 %
d'énergie
verte

Pas d'émissions
à effet de serre

Des unités
adaptables
partout

Des factures
électriques
allégées



Le fonctionnement d'une pompe à chaleur nécessite de la place en dehors de l'habitation. Cet espace doit être suffisamment grand pour accueillir le module extérieur captant les calories. Parallèlement, votre logement recevra une unité intérieure, voire plusieurs (version multisplit), pour diffuser la chaleur.

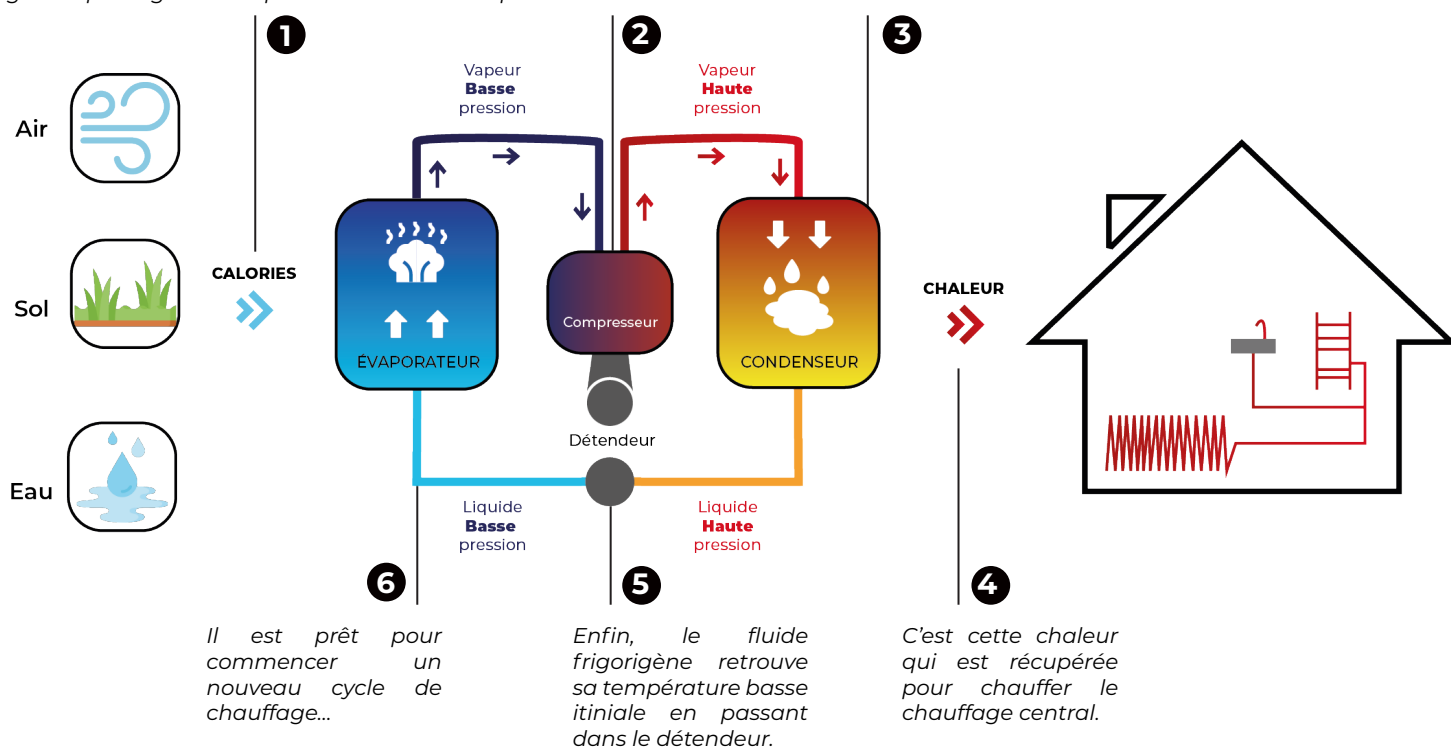
Le fonctionnement de la pompe à chaleur se fait en 4 étapes :

- L'unité extérieure puise les calories de la source exploitée (eau, air ou sol) pour les transmettre au liquide caloporteur.
- Ce dernier change d'état. Il se transforme en gaz chaud sous l'action du compresseur.
- Il retrouve ensuite sa forme originelle grâce à la puissance thermique du condenseur.
- C'est la phase ultime de l'opération. Le détendeur va faire baisser la température. La pression du fluide frigorigène diminue pour regagner son niveau initial. Le processus peut reprendre.

Les calories de l'air puisé réchauffent d'abord un fluide frigorigène qui se transforme en gaz au passage de l'évaporateur.

Ce gaz passe ensuite dans un compresseur qui augmente sa pression et élève sa température.

Puis un condenseur lui redonne une forme liquide. La transformation gaz-liquide libère alors de la chaleur.



NOS SOLUTIONS PHOTOVOLTAÏQUES

Rayonnant sur le territoire national, GBPRO Solar est un partenaire privilégié de France Techniques Énergies au travers de la société mère AMO Énergie. GBPRO Solar, créée en 2020 pour répondre à une forte demande de transition et une volonté de consommer et produire une énergie plus verte, GBPRO Solar accompagne les entreprises et particuliers dans leurs projets photovoltaïques.

GBPRO Solar est experte dans les projets photovoltaïques, cela nous permet de répondre plus rapidement et efficacement aux typologies et aux problématiques de nos clients.



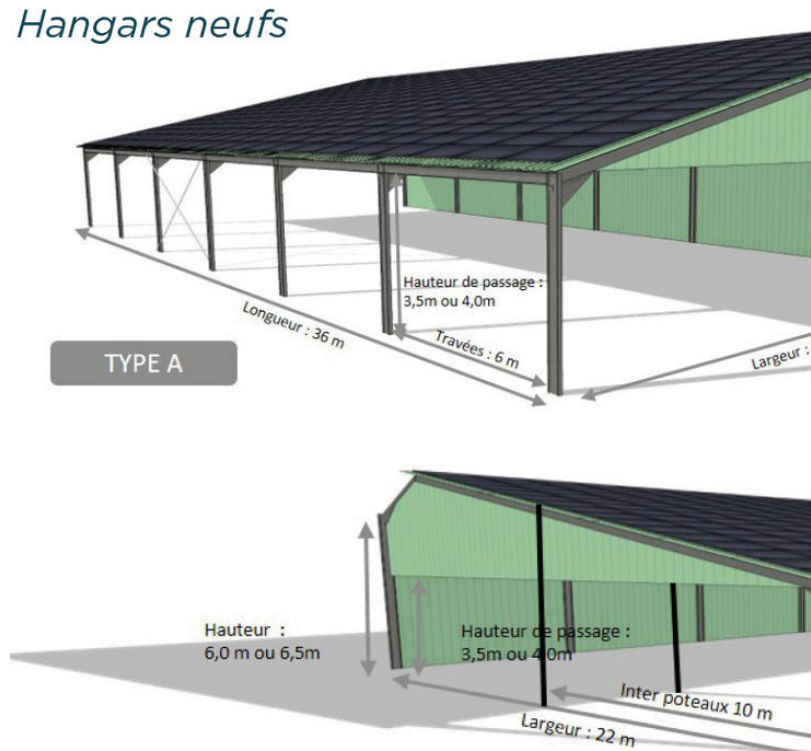
Reconnus pour leur savoir-faire, ils interviennent aussi, dans le cadre de contrat de sous-traitance, pour effectuer la pose de solutions solaires pour le compte d'autres acteurs du secteur.

Bureau d'études, ils sont à votre service afin de vous orienter et d'examiner ensemble le potentiel de vos infrastructures pour mieux vous conseiller et ainsi vous accompagner tout au long de la durée de vie de votre installation. Ils seront en mesure de concevoir votre projet sur les 20 prochaines années.

GBPRO Solar, s'appuie sur les meilleurs fabricants du marché.

Des panneaux photovoltaïques à l'onduleur, des coffrets de protection électrique aux systèmes de fixation, ils ont fait le choix des plus grandes marques du marché, toujours à la pointe de l'innovation et de la sécurité, figurant sur la liste verte de la C2P (Commission Prévention Produit) de l'AQC (Agence Qualité Construction), et référence en la matière.

Hangars neufs



Le Groupe
Batiso Pro Solar
réalise **tous types
d'installations.**

Ils sont également capables de remplacer votre toiture par un bac acier, de concevoir un hangar ou des ombrières sur mesure pour votre installation photovoltaïque.



HUAWEI

*Marques avec lesquelles nous
travaillons données à titre indicatif.*

Une Synergie...

Les capteurs solaires, composés de cellules photovoltaïques, convertissent les rayons du soleil en électricité courant continu. Elle est dirigée vers l'onduleur via les optimiseurs de puissance pour y être convertie en courant alternatif. Associés à l'onduleur, les optimiseurs augmentent la puissance produite, et supervisent la performance afin d'améliorer et de rentabiliser la maintenance de chaque module individuel.



Notre processus de réalisation est conçu pour garantir le succès de chaque projet que nous entreprenons.

Travaillant en étroite collaboration avec nos clients, nous nous assurons de comprendre leurs objectifs et de les traduire en solutions efficaces et adaptées.

Notre équipe d'experts met en œuvre les meilleures pratiques et les technologies les plus récentes pour assurer la qualité et la livraison dans les délais impartis. Notre processus est conçu pour offrir une expérience transparente et un résultat final qui répond aux attentes les plus élevées.

18 000 m²

de panneaux photovoltaïques installés et répartis sur l'ensemble du territoire. Nos réalisations couvrent une diversité d'installations : solutions en toitures, ombrières sur parking ou foncier vacant.

3 MW

C'est près de 3 mégawatts crêtes créés sur l'ensemble de nos installations.

Bureau d'études

Cette visite technique est réalisée par nos techniciens spécialisés et qualifiés. Ce relevé effectué sur site permet de prendre en compte tous les paramètres. Puis, transmis dans nos bureaux d'études et analysé par nos ingénieurs qualifiés.

Gestion administrative

Le dossier constitué et validé techniquement, il est déposé en mairie, sous couvert de votre autorisation. La validation mairie et réseau est obligatoire pour débiter les chantiers.

Logistique

Cette étape suit le projet établi par le bureau d'études et le dossier administratif constitué, une date d'installation est programmée.

Le matériel sera alors livré sur site par le service logistique.

L'installation

Réalisée par des techniciens qualifiés, la pose sera effectuée selon le cahier des charges établi au préalable et sous le respect de la convention ENEDIS.

Raccordement / Consuel

C'est ensuite le gestionnaire (ENEDIS) qui effectue le raccordement.

Le Consuel est établi après l'installation pour permettre de valider la bonne exécution de l'installation.

Mise sous contrôle

Votre installation est liée à un module de supervision garantissant le rendement et améliorant la maintenance. Ainsi, nous assurons le contrôle de votre centrale.



// 5 SOLUTIONS POUR PRODUIRE ET AUTOCONSOMMER VOTRE ÉLECTRICITÉ

L'AUTOCONSOMMATION ET LA REVENTE DU SURPLUS

Cette solution consiste à autoconsommer l'électricité photovoltaïque dont vous avez besoin et à revendre le surplus, ce qui permet d'obtenir à la fois une diminution du montant de votre facture d'électricité et un revenu annuel en fonction des kWh revendus.

LA CONSOMMATION TOTALE

Le principe de l'autoconsommation repose sur la consommation de l'électricité que vous produisez grâce à votre installation. L'autoconsommation est dite totale lorsqu'aucun surplus n'est renvoyé sur le réseau. Aujourd'hui il est tout de même possible de rejeter sur le réseau gratuitement le surplus de votre production non consommée sous certaines conditions.

LA REVENTE TOTALE

Le premier cas, le plus connu, est la revente de toute l'énergie produite. La centrale de production est alors raccordée au réseau de distribution afin de pouvoir y injecter l'électricité produite. Il vous faudra alors signer un contrat de revente (d'approvisionnement) d'une durée de 20 ans avec EDF OA (EDF Obligation d'Achat) où tous les kWh bénéficient d'un tarif garanti.

L'AUTOCONSOMMATION COLLECTIVE

L'autoconsommation collective permet à un ou plusieurs producteurs et/ou un ou plusieurs consommateurs, proches géographiquement les uns des autres mais aussi de la centrale de production, de se regrouper afin de bénéficier de cette production d'énergie verte collectivement.

LE TIERS INVESTISSEMENT

Le tiers investisseur finance l'installation des panneaux à 100 %, il peut être une entreprise spécialisée dans les énergies renouvelables, une banque, un fond d'investissement ou un autre acteur financier. Pour les entreprises, c'est une méthode de financement intéressante car elles bénéficient d'une diminution de leurs factures d'électricité en outre, parfois, l'entreprise verse un loyer mensuel au tiers investisseur selon des modalités préétablies.

Pour le tiers investisseur, c'est un contrat donnant-donnant qui lui permet de réaliser un bénéfice, L'entreprise lui concède d'ailleurs un droit de superficie pour lui permettre d'installer sur ses propres toitures les panneaux photovoltaïques. Une fois cette durée écoulée, le transfert de propriété se fait pour un montant prédéterminé.

LE COURTAGE EN ÉNERGIE

MAÎTRISEZ VOS DÉPENSES ÉNERGÉTIQUES

» Harmonisation des dates d'échéances

Votre conseiller en charge de votre dossier s'assurera que la date de fin de vos nouveaux contrats soit la même pour vos différents sites.

» Vous simplifier

Nous cherchons continuellement à regrouper vos contrats pour limiter le nombre de fournisseurs en charge de vos énergies. Et afin de vous simplifier les démarches, nous sommes l'interlocuteur unique de vos fournisseurs.

» Gain de temps

Contacteur les différents fournisseurs et comparer leurs offres est chronophage, mais quand vous avez des dizaines de sites aux spécifications différentes, cela peut devenir presque impossible. Nous faisons ces études pour vous au travers d'un tableau clair et simple.

» Les meilleures offres

Fort d'une position majeure sur le marché, il nous est permis d'obtenir de meilleures offres de la part de nos fournisseurs partenaires. La mise en concurrence a pour but d'obtenir des prix de plus en plus intéressants pour vous.

Spécialiste du marché l'énergie, notamment du courtage en énergie, **nous confier la renégociation de vos contrats d'électricité et de gaz est plus que faire appel à simple courtier en énergie.**

En effet, notre structure à taille humaine nous permet de trouver une solution dédiée à votre cas particulier, depuis la mise en comparaison des fournisseurs et jusqu'à la signature de vos nouveaux contrats.

Nous accompagnons les entreprises et leur **permettons de contrôler et d'économiser sans surprise leurs dépenses en gaz et électricité.**

» Notre priorité : trouver les meilleures solutions et les meilleures offres d'énergie adaptées aux besoins de votre entreprise.

NOS PROJETS - PORTFOLIO

// SOLUTIONS EN ISOLATIONS



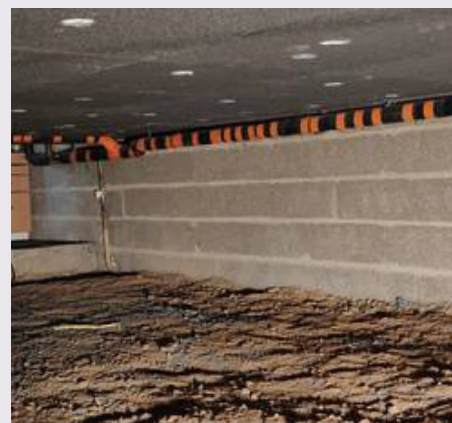
CENTRE PÉNITENTIAIRE

Pose d'isolant calorifuge et de matelas isolant sur les points singuliers (vannes) sur l'ensemble du réseau d'eau chaude sanitaire en Loire-Atlantique (44).



CENTRE HOSPITALIER DE CHINON

Pose d'isolant calorifuge sur l'ensemble du réseau d'eau chaude sanitaire de l'hôpital situé en Indre-et-Loire (37).



RÉSIDENCE DE LOISIRS

Pose d'isolant sur les planchers bas d'une résidence. Cette opération vise à isoler le sous sol pour éviter les déperditions depuis les sols des pièces chauffées. Chantier dans l'Orne (61).

// SOLUTIONS PHOTOVOLTAÏQUES



ÉTABLISSEMENT SCOLAIRE

Installation d'ombrières solaires sur le parking d'un établissement scolaire en Gironde (33).

■ Puissance crête : 100 kW



BÂTIMENT INDUSTRIEL

Installation photovoltaïque en toiture d'un bâtiment industriel dans les Pyrénées-Orientales (66).

■ Puissance crête : 240 kW



ENTREPRISE PRIVÉE

Installation photovoltaïque sur le foncier vacant de l'entreprise, autour du site, en Bretagne (35).

■ Puissance crête : 80 kW

NOS PARTENAIRES

Notre société est fière de collaborer avec des partenaires de renom dans divers secteurs, partageant notre engagement envers l'excellence et l'innovation. Nous avons à coeur de perpétuer une tradition bien établie de soutien financier et de collaboration dans les villes où nous exerçons nos activités, que ces acteurs soient :

- Des acteurs culturels,
- Des acteurs sportifs,
- Des sociétés ou organismes innovants,
- Des acteurs financiers,
- Des organismes de certifications,
- Des acteurs du développement technologique,
- Et de bien d'autres domaines.

DES PARTENAIRES TRÈS PRIVILÉGIÉS

Depuis 10 ans, AMO ENERGIE accompagne les entreprises, collectivités et bailleurs dans l'accélération du développement de leur structure.

Leur réseau les permet de nous positionner comme un véritable Assistant à Maîtrise d'Ouvrage (AMO), leur force se traduit par l'internalisation des compétences et le choix de partenaires privilégiés permettant ainsi de proposer un accompagnement personnalisé en fonction des problématiques et de la diversité des projets.

S'appuyant sur ses experts conseils spécialisés, ils mettent tout en oeuvre dans la réussite de leurs projets, qu'ils soient globaux ou très spécifiques.

Nous élaborons ensemble un plan stratégique pour vous permettre d'atteindre vos objectifs.



Rénovation énergétique globale et performance des bâtiments

Solutions en énergies renouvelables et mobilités durables

Valorisation des Certificats d'Économies d'Énergies

Courtage en énergies

Développement du patrimoine immobilier

Investissement et levée de fonds

Développement stratégique et marketing TPE / PME

Audit global interne et externe



FRANCE TECHNIQUES ÉNERGIES

CONTACTEZ-NOUS

France Techniques Énergies

7 Rue du Dauphin
38160 Saint-Marcellin

07 72 04 23 64
n.delage.fte@gmail.com

www.france-techniques-energies.com

